



HAINAUT VOLLEY SPECIAL

**ASSEMBLEE GENERALE DU
20 OCTOBRE 2023**

Siège social : rue Général Leman 11 à 7350 HAININ

Editeur responsable : Denis VANBEVER, président de l'ASBL A.C.H.V.B.

Numéro d'entreprise : 0430.368.214 TVA : non assujetti

Convocation officielle

Date :

Vendredi 20 Octobre 2023 à 20h00

⇒ Vérification des pouvoirs à partir de 19h15

Lieu :

Centre sportif d'Houdeng-Goegnies
(salle du RADS)
Avenue du stade 23 B
7110 Houdeng-Goegnies

Ordre du jour

1. Appel des clubs - attribution des voix.
2. Allocution présidentielle.
3. Rapport moral : présentation - approbation.
4. Bilan de l'exercice 2022/2023 :
 - Présentation - rapport des vérificateurs - précisions - approbation
5. Présentation et approbation du budget de l'exercice 2023/2024
6. Modifications au ROI - Eventuelles motions d'ordre.
7. Elections de deux commissaires aux comptes.
Sortants et rééligibles : DAUMERIE Christian et DANGRIAUX René.
8. Eventuelles interpellations
9. Divers

Le Secrétaire ACHVB
Blaise PECHEUR

Le Président ACHVB
Denis VAN BEVER

ASSOCIATION DES CLUBS HAINUYERS DE VOLLEY-BALL

Association sans but lucratif
COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT
De la Fédération volley Wallonie Bruxelles
De la Fédération Volley BELGIUM

ANNEE SPORTIVE 2022/2023

RAPPORT MORAL

1. FORME DE L'ASSOCIATION

Association sans but lucratif, dont les statuts ont été publiés dans les annexes du MONITEUR BELGE 09 janvier 1986 – acte 106 – numéro d'entreprise 430 368 214

2. GESTION DE L'ASSOCIATION

L'association des clubs hainuyers de Volley-ball, en abrégé A.C.H.V.B., entité la Fédération Volley Wallonie Bruxelles (F.V.W.B), de la Fédération Volley BELGIUM (V.B.), est gérée par un conseil d'administration de dix membres qui sont, outre les membres du comité de gestion journalière, les responsables des commissions exécutives.

Ndlr : il existe au niveau de la province de Hainaut, une commission chambre judiciaire de première instance indépendante de l'exécutif, dirigée par un président, non membre du conseil d'administration.

3. ORGANES DE GESTION

3.1. Comité de gestion journalière (chargé de l'administration courante et financière de l'association)

Cette instance se compose :

Du président du conseil d'administration (président provincial)
Du vice-président du conseil d'administration (vice-président provincial)
Du secrétaire provincial
Du trésorier provincial

3.2. Commissions et sous-commissions exécutives

Les commissions exécutives :

- la commission des compétitions
- la commission d'arbitrage
- la commission technique
- la commission des jeunes
- la commission des statuts et règlements
- la commission info-rédaction-site

3.3. Sous-commission des relations publiques

- *La sous-commission des relations publiques, administrée par le vice-président provincial ;*

3.4. Chambres juridiques de la F.V.W.B (voir annexe 4 du ROI de l'A.C.H.V.B)

3.4.1. Chambre du comité juridique de première instance Hainuyère

Cette commission juge en première instance :

- Les dossiers concernant des clubs Hainuyers qui lui sont transmis par le parquet fédéral de la F.V.W.B.

3.4.2. La chambre du comité juridique d'appel de la F.V.W.B.

Cette chambre du comité juridique d'appel de la F.V.W.B. juge, en deuxième instance, les affaires jugées par les chambres juridiques de première instance, lorsqu'un appel a été interjeté par l'une ou l'autre des parties.

3.4.3. La chambre du comité juridique de cassation de la F.V.W.B.

La chambre du comité juridique de cassation de la F.V.W.B. juge les pourvois éventuels introduits contre des jugements prononcés par la chambre du comité juridique d'appel de la F.V.W.B.

4. ELEMENTS STATISTIQUES

4.1. Les clubs

32 clubs en 2022/2023.

4.2. Mouvements dans les clubs

Fusion

Néant

Changement de dénomination

HT 0811 Charleroi volley devient ESCHA Charleroi volley

HT 1129 Olympic Tournai Templeuve devient Olympic Tournai TEAM

HT 5142 Spantole Froidchapelle devient Volley club Froidchapelle

Nouveau club

HT 5233 VC Portelette Lobbes

Démission

Néant

Arrêt momentané

HT 1835 : ATH Volley

4.3. Les équipes

4.3.1. Les équipes séniors

La répartition est la suivante :

125 équipes (107 en 2021/2022), soit 50 équipes masculines (41 en 2021/2022) et 75 équipes féminines (66 en 2021/2022) ont disputé les championnats provinciaux.

Au cours du championnat écoulé, 147 équipes (133 en 2021/2022) ont disputé les championnats officiels (V.B. – F.V.W.B. – A.C.H.V.B.).

22 équipes (26 en 2021/2022), soit 8 équipes masculines (10 en 2021/2022) et 14 équipes féminines (16 en 2021/2022) ont disputé les championnats nationaux.

DIVISIONS	DAMES	MESSIEURS
Ligue (VOLLEY BELGIUM)	2	/
National 2 (VOLLEY BELGIUM)	1	1
National 3 (VOLLEY BELGIUM)	3	2
Promotion (FVWB)	8	5
Province	75	50

4.3.2. Les équipes d'âge

176 équipes (171 en 2021/2022) ont disputé les championnats provinciaux réservés aux jeunes des deux sexes.

Ne sont pas en ordre avec les règlements en matière d'équipe de jeunes

Pour la fédération : HT 1129 O.T.T.

Pour la Province : HT 5226 Marchienne Au Pont

La répartition des équipes par catégorie d'âge est la suivante

Catégories	Total
Benjamins	0 équipe
Pupilles F + G	24 équipes
Minimes F + G	41 équipes
Cadets 4/4	14 équipes
Cadet(te)s formation 6/6	21 équipes
Cadettes + cadets	13 équipes
Tournois Scolaires F + G	9 équipes
Coupe F + G	15 équipes
Volley Fun Cup	26 clubs
Clubs associés	13 clubs

4.4. PALMARES 2022/2023

4.4.1. Equipes ayant disputé les championnats nationaux et leur classement à la fin du Championnat 2022/2023

Ligue A Dames

ESCHA Charleroi 4e

Tchalou Volley 7e

Division nationale 2 A Dames

Tchalou volley 6e

Division nationale 3 C Dames

VC RT-Nalines 8e

ESCHA Charleroi 9e

Division nationale 3 D Dames

PV Basècles 10e

Division nationale 2 A Messieurs

Skill VC Tournai 5e

Division nationale 3 B Messieurs

Skill VC Tournai 12e

Division nationale 3 C Messieurs

JS Baudour 11e

Promotion A Dames
VC Masnuy championne
VC Lessines-Flobecq
DCA ST Ghislain 3^e
Tchalou volley 4e
PVT Mouscron 5^e
AVB Soignies 6^e
VC Binchois 8e
Pays Des Collines 9e

Promotion A Messieurs
VC RT-Nalannes champion
Olympic Tournai TEAM
VC Binchois 4e
Pays Des Collines 9e
PVT Mouscron 10e

4.4.2. Championnats provinciaux

Le podium :

Provinciale 1 Dames

Titre : JS Baudour
2^eème : Pays Des Collines
3^eème : Volley Farciennes
4^eème : Royal ADS La Louvière

Provinciale 1 Messieurs

Titre : ESCHA Charleroi Volley
2^eème : JS Baudour
3^eème : VC St Luc Mons
4^eème : Royal ADS La Louvière

Provinciale 2 Dames

Titre : VC Binchois
2^eème : Royal ADS La Louvière.
3^eème : Tchalou volley
4^eème : VC Froidchapelle

Provinciale 2 Messieurs

Titre : AVB Soignies
2^eème : Royal VC Jurbise
3^eème : VT Peruwelz
4^eème : VC Froidchapelle

Provinciale 3A Dames

Titre : PV Basècles
2^eème : VC Frameries-Quaregnon
3^eème : PVT Mouscron
4^eème : Olympic Tournai TEAM

Provinciale 3A Messieurs

Titre : DCA Saint Ghislain
2^eème : Skill VC Tournai
3^eème : VC Don Bosco Tournai
4^eème : Royal VC Jurbise

Provinciale 3B Dames

Titre : Portelette Lobbes
2^eème : Bourlettis
3^eème : VC RT-Nalannes
4^eème : VC Binchois

Provinciale 3B Messieurs

Titre : VB Enghien
2^eème : VC Saint Luc Mons
3^eème : VC Binchois
4^eème : JS Baudour

Provinciale 3C Messieurs

Titre : Royal ADS La Louvière
2^eème : Bourlettis
3^eème : VC RT-Nalannes
4^eème : Fleurus VC

Résultat barrage :

1. VC Scavin-Beaumont
2. PV Basècles
3. VC Frameries/Quaregnon
4. Bourlettis

Résultat barrage :

1. VB Enghien
2. Royal ADS La Louvière
3. DCA St Ghislain
4. Bourlettis

Provinciale 4A Dames

Titre : VBC Elouges
2^eème : VT Peruwelz
3^eème : Olympic Tournai TEAM
4^eème : JS Baudour

Provinciale 4B Dames

Titre : Portelette Lobbes
2^eème : JS Baudour
3^eème : Royal ADS La Louvière
4^eème : VC RT-Nalannes

Provinciale 4C Dames

Titre : Fleurus VC
2^eème : VC RT-Nalannes
3^eème : ESCHA Charleroi volley

Résultat barrage

1. Portelette Lobbes
2. VBC Elouges
3. Fleurus VC

4.4.3. Les coupes du Hainaut

Dames : Finalistes : VC Masnuy / DCA ST Ghislain
Vainqueur : VC MASNUY

Messieurs : Finalistes : JS Baudour / Olympic Tournai TEAM
Vainqueur : OLYMPIC TOURNAI TEAM

4.4.4. Les championnats des jeunes

4.4.4.1. Championnats provinciaux

Benjamins :
Fun Cup : 39 clubs

Filles :

- U 11: Tchalou volley
- U 13: VC Lessines/Flobecq
- U 15: Tchalou volley
- U 17: Tchalou volley
- U 19: Tchalou volley

Garçons :

- U 11 : Royal ADS La Louvière
- U 13: PVT Mouscron
- U 15: Royal ADS La Louvière
- U 17 : Royal ADS La Louvière
- U 19 : JS Baudour

4.4.4.2. La coupe du Hainaut jeunes

Filles : Finalistes : Tchalou volley / VC Masnuy
Vainqueur : TCHALOU VOLLEY

Garçons : Finalistes : JS Baudour / Royal ADS La Louvière
Vainqueur : JS BAUDOUR

4.4.5. Finales F.V.W.B.

4.4.5.1. Filles

- U 11 : Tchalou volley 3e
- U 11 : Lessines-Flobecq 5e
- U 13 : Lessines-Flobecq 2e
- U 15 : Tchalou volley 1e
- U 17 : Tchalou volley 3e
- U 19 : Tchalou volley 1e

4.4.5.2. Garçons

- U 11 : Royal ADS La Louvière 3e
- U 11 : Volley Binchois 5e
- U 13 : PVT Mouscron 2e
- U 15 : Royal ADS La Louvière 2e
- U 17 : Royal ADS La Louvière 2e
- U 19 : JS Baudour 5e

4.4.5.3. Conclusion : La province du Hainaut remporte deux titres de champion et quatre titres de vice-champion

4.4.6. Finales nationales (F.R.B.V.B.)

4.4.6.1. Filles

- U 13 : Lessines-Flobecq 4e
- U 15 : Tchalou volley 4^e
- U 19 : Tchalou volley 3e

4.4.6.2. Garçons

- U 13 : PVT Mouscron 4e
- U 15 : Royal ADS La Louvière : 4e
- U 17 : Royal ADS La Louvière : 3e

4.4.6.3. Conclusions : Les clubs hainuyers présents aux finales nationales ont eu un très bon Comportement : deux troisièmes places et quatre quatrièmes Places.

4.5. Les affiliés

3801 affiliés en 2022/2023 (3620 en 2021/2022)
L'effectif hainuyer se décompose comme ci-après :
Dames : 2293 affiliées soit 60 % des affiliés de l'A.C.H.V.B.
Messieurs : 1508 affiliés soit 40 % des affiliés de l'A.C.H.V.B.

4.5.1. Affiliés de plus de dix-huit ans

Dames : 1023 affiliées
Messieurs : 1016 affiliés

4.5.2. Affiliés de moins de dix-huit ans

Filles : 1270 affiliées
Garçons : 492 affiliés

4.6. Arbitres

76 arbitres se répartissant comme ci-après :

Jeune : 1
Candidats : 19
Provinciaux : 38
FVWB : 3
VB : 12
Honoraire : 3

5. ACTIVITE SPECIFIQUE

5.1. Comité de gestion journalière (bureau)

Gestion journalière tant administrative que financière de l'association et coordination du travail des commissions provinciales exécutives.

5.2 Commissions exécutives

5.2.1. La commission provinciale d'arbitrage

La commission provinciale d'arbitrage a assuré la formation, le recyclage et le contrôle des arbitres jusqu'au grade d'arbitre provincial. Elle a, en outre, organisé des examens de promotion des arbitres jusqu'au grade d'arbitre provincial inclus.

Mais, il ne s'agit là que d'une partie de sa mission. En effet, il incombe à ladite commission de désigner les arbitres qui dirigeront les rencontres des championnats provinciaux (divisions 1, 2, 3, 4 chez les dames et divisions 1, 2, 3 chez les messieurs, certaines divisions comptant plusieurs séries), les coupes du Hainaut, les finales des coupes et des championnats des jeunes, les tournois et, à leur demande, les compétitions organisées par les fédérations sportives des différents réseaux d'enseignement ainsi que les seconds arbitres pour les matches au niveau national (F.V.W.B.) se déroulant dans la province du Hainaut. La commission d'arbitrage a en outre, la charge d'homologuer les salles.

5.2.2. La commission provinciale des compétitions et de l'information

Organisation et gestion des championnats provinciaux seniors et des coupes du Hainaut seniors.

Le championnat provincial compte 3 divisions (5 séries) chez les messieurs et 4 divisions (7-séries) chez les dames, soit 125 équipes.

Relations avec la presse : diffusion des informations relatives aux championnats et aux coupes du Hainaut.

Mise à jour du calendrier hebdomadaire, en tenant compte des changements intervenus dans le calendrier officiel en cours de saison sportive (cas de force majeure, remise pour intempéries, ...).

Etablissement et diffusion des classements.

Vérification des feuilles d'arbitrage et des listes de force.

Délivrance des autorisations d'organiser des tournois et des matches amicaux.

5.2.3. La commission provinciale technique

5.2.3.1. La commission technique organise, chaque année, des séances de détection en vue de recruter des jeunes des deux sexes susceptibles de s'intégrer dans les sélections provinciales, dans les catégories d'âge suivantes :

2008-2009 pour les filles

2007-2008 pour les garçons

5.2.3.2. La commission provinciale technique assume la formation et le perfectionnement des joueuses et joueurs sélectionnés, en vue de leur participation aux stages organisés par la commission technique de la F.V.W.B. (inter provinces), les meilleur(e)s étant ensuite incorporé(e)s dans les sélections F.V.W.B. de leur catégorie d'âge.

Ce travail technique, entrepris voici plusieurs années déjà, porte ses fruits.

Mais s'agissant d'un travail s'adressant aux jeunes, il doit être poursuivi sans relâche.

La commission provinciale technique a organisé cette saison des stages d'entraînements pour les catégories précédemment citées au centre ADEPS de Froidchapelle.

Des stages pour les sélections, 3 stages financés, 3 interprovinces.

Résultats interprovinces :

Vainqueur des 3 interprovinces – 1^{er} au classement final

Vainqueur du 1^{er} interprovinces – 2^{ème} au classement final

5.2.3.3. La commission technique reprendra dès la saison prochaine le travail concernant la formation des entraîneurs hennuyers via les sélections tout en restant attentif aux différentes formations entraîneurs dans la province du Hainaut.

5.2.3.4. Bilan de la technique

Cette année nous avons décidé de fonctionner uniquement avec des stages afin de répondre à la problématique des week-ends chargés par les clubs. Afin de gagner en efficacité, les stages étaient en internat au centre ADEPS de Froidchapelle.

Les interprovinces ont apporté beaucoup de satisfaction avec une victoire au classement général de nos garçons ainsi qu'une deuxième place dans le secteur féminin. Ces résultats prouvent que le travail des entraînements paye.

Comme chaque saison, plusieurs de nos jeunes hennuyers font partis des sélections FVWB.

Clémentine Piérard (Tchalou), Lilou Grymonpré (Masnuy), Lucie De Valck (Froidchapelle), Milica Peci (Farciennes), Olivia Cuisenaire (Binche), Séléna Berton (Basècles) ont été invités à participer au tournoi à Barcelone.

Journée détection HP par FVWB

22 enfants de 10 et 11 ans

19 enfants de 12 et 13 ans

5.2.4. La commission des jeunes

Au cours de l'année sportive écoulée, la commission provinciale des jeunes a organisé :

- Le championnat des jeunes dans la formule classique : 176 équipes (171 équipes 2021/2022), dont 74 équipes dans les catégories non officielles.
- La coupe du Hainaut des jeunes.
- La catégorie cadets 4/4
- La catégorie cadettes/scolaires formation
- Les catégories Pupilles et Minimes débutaient par des compétitions parallèles. Il s'agit là de compétitions spécifiques qui s'adressent aux jeunes des deux sexes, dont l'âge s'échelonne entre moins de douze ans et moins de dix-huit ans au 1^{er} janvier de l'année de début du championnat.

Partenariat avec l'organisation de la Volley Fun Cup sous forme de sponsoring et Inscription d'équipes sous la bannière « province du Hainaut ».

5.2.5. Bulletin officiel

Onze numéros du Hainaut-volley ont été publiés et deux numéros hors-séries <<spécial AG>>

5.2.6. La commission provinciale des statuts et règlements

Cette commission est chargée de la tenue à jour des règlements en vigueur aux différents niveaux (VOLLEY BELGIUM, F.V.W.B., A.C.H.V.B.).

Il répond aux questions des affiliés et des clubs concernant les différents règlements.

Il est chargé de la tenue du listing des pénalités et informe le secrétaire provincial des suspensions

A infliger aux affiliés ayant atteint le quota de point de pénalité.

Le responsable est, en outre, chargé d'étudier les propositions de modifications aux règlements Provinciaux introduites par les instances provinciales ou les clubs.

Il participe activement aux réunions organisées par la F.V.W.B. concernant la préparation et l'analyse des modifications de ses statuts et règlements.

Il participe aux différentes AG (F.V.W.B., A.C.H.V.B.).

Il participe en tant qu'invité permanent de l'A.C.H.V.B. aux CA de la F.V.W.B.

5.2.7. Les relations publiques

Les relations publiques sont placées sous la responsabilité du vice-président provincial.

6. REMERCIEMENTS

Nous remercions :

Les clubs de BASECLES et NALINNES qui nous a permis d'organiser nos assemblées Générales dans leurs installations.

Les communes hainuyères qui mettent leurs installations sportives à la disposition de nos clubs.

Les clubs de ST LUC MONS, SOIGNIES, TCHALOU, MOUSCRON, NALINNES, SKILL TOURNAI, BASECLES, Royal ADS La LOUVIERE pour leur aide à l'organisation des finales Provinciales.

Le club d'ERQUELINNES pour l'organisation des finales coupes jeunes et seniors.

Les clubs de FRAMERIES/QUAREGNON et DCA SAINT GHISLAIN qui nous a permis d'organiser les cours d'arbitrage.

7. CONCLUSIONS

L'année sportive 2022/2023 peut être qualifiée de satisfaisante sur le plan sportif.

Le 30 juin 2023
Le président provincial
Denis VAN BEVER

Association des Clubs Hainuyers de Volley-ball

Association sans but lucratif affiliée à la fédération de Volley-ball Wallonie Bruxelles (F.V.W.B)
Affiliée à la Volley BELGIUM

EXERCICE 2022-2023

BILAN AU 30 JUIN 2023

ACTIF

-

-

DISPONIBLE

Banque (Cpte Courant)

55.532

Dépôt

10.500

-

REALISABLE

Stock carnets de rotation

20

Stock polos arbitres

200

Débiteurs clubs

1.990

Return affiliations FVWB

10.207

12.417

78.449

PASSIF

Résultats cumulés

58.201

Créditeurs clubs

107

Créditeur

fournisseur

0

66.032 Créditeur FVWB

0

Résultat de

l'exercice

20.141

78.449

Association des Clubs Hainuyers de Volley-ball

Association sans but lucratif affiliée à
la fédération de Volley-ball Wallonie Bruxelles (F.V.W.B.)
Affiliée à la Volley BELGIUM

SAISON 2022-2023		
Dépenses engagées par les membres des commissions		
INSTANCE	Budget alloué	Dépenses engagées
Présidence	1750	869
Vice-président	1200	409
Secrétariat	800	321
Trésorerie	600	347
Commission Arbitrage	4500	4184
Arbitrage jeunes	500	648
Commission Rencontres	1500	1459
Commission jeunes	5500	5401
Commission technique	10000	9717
Commission Statuts et Règlements	1000	713
Info, gestion du site	1000	725
Province, réunions, AG	2000	2221
Documents (achat)	0	400
Affiliations	0	138
Matériels	0	30
Frais administratif	1525	69
Moventis	6000	5005
	37875	32656

Association des Clubs Hainuyers de Volley-ball			
Association sans but lucratif affiliée à la fédération de Volley-ball Wallonie Bruxelles (F.V.W.B.)			
Affiliée à la Volley BELGIUM			
PROJET DE BUDGET SAISON 2023-2024			
	ENTREES		SORTIES
INSCRIPTIONS	5.250	MATERIEL	0
LICENCES	10.000	PRESIDENT	1.750
AMENDES	9.000	VICE-PRESIDENT	1.200
HAINAUT VOLLEY	896	SECRETARIAT	800
PRODUITS FINANCIERS	0	TRESORERIE	600
		C.P. JEUNES + STAGES COMMUNES	5.500
		CP. TECHNIQUE + SELECTIONS + STAGES	10.000
		C.P. RENCONTRES	1.500
		C.P. ARBITRAGE	4.500
		C.P.ARBITRAGE JEUNES	500
		C.P. STATUTS ET REGLEMENTS	1.000
		ADMINISTRATEUR+Hebergement+ Gestion du site	1.000
POLOS ARBITRES	200	REUNION ET PROVINCE	2.000
FRAIS ADMINISTRATIFS	1.670	FRAIS ADMINISTRATIFS	1.670
DEBITEURS CLUBS	1.991	MOVENTIS ACADEMY JEUNES +ENCADREMENT	
DEBITEUR FVWB	10.208	ENTRAINEURS CLUBS	7.500
DEBITEUR FVWB	90	CREDITEUR CLUB	379
PERTE	1.394	CREATION DU NOUVEAU SITE	800
	40.699		40.699
Siège social: rue Général Leman 11 à 7350 HAININ			
Numéro d'entreprise: 0430.368.214-TVA: non assujetti- BNP-PARIBAS: BE15 0014 2671 7830 Site: https://WWW.achvb.be			

Association des Clubs Hainuyers de Volley-ball

Association sans but lucratif affiliée à la fédération de Volley-ball Wallonie Bruxelles (F.V.W.B.)

Affiliée à la Volley BELGIUM

EXERCICE 2022-2023

Analyse de l'évolution des dépenses

INTITULE	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Présidence	2.852	601	742	3.116	2.410	1.812	1.750	1.538	1.261	270	537	869
Vice-président	565	1.816	1.860	659	1.090	126	0	1.175	919	126	910	409
Secrétariat	1.024	707	479	595	517	1.388	1.910	557	735	84	357	321
Matériel						599	304	0	0	0	0	568
Trésorerie	586	692	661	631	697	514	554	455	520	154	406	347
Commission Arbitrage	5.081	3.018	3.502	4.836	4.031	4.565	4.312	3.933	3.941	436	3.124	4.184
Arbitrage Jeunes					340	793	687	10	41	0		648
Commission Rencontres	2.505	2.805	2.613	2.385	1.778	3.253	2.457	1.129	1.146	0	517	1.459
Beach volley								0				
Commission Jeunes	3.263	4.495	3.564	6.285	4.104	4.731	6.096	5.803	2.107	686	4.584	5.401
Commission Technique	5.882	6.622	11.417	5.984	8.230	7.507	8.047	8.367	5.921	2.749	6.725	9.717
INTITULE	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
ASBL Moventis	2.630	0	0	0	0	0	0	0	0	500	1.000	5.005
Commission Statuts/Regl	635	442	407	522	671	593	867	818	777	426	704	713
Commission Judiciaire	1.070	586	511	0	975	245	779	136	324	0	0	69
Commission info/rédaction				798	1296	1308	1142	991	962	640	947	725
Province	5078	2697	1676	1460	1967	1818	2425	2202	2027	1801	2289	2221
TOTAUX	31.171	24.481	27.432	27.271	28.106	29.252	31.330	27.114	20.681	7.872	22.100	32.656

Siège social: rue Général Lemans 11 à 7350 HAININ

Numéro d'entreprise: 0430.368.214 - TVA: non assujetti - BNP-PARIBAS BE15 0014 2671 7830

Site: <https://WWW.achvb.be>

Association des clubs Hainuyers de Volley-ball

Association sans but lucratif affiliée à
la fédération de Volley-ball Wallonie Bruxelles (F.V.W.B.)
Affiliée à la Volley BELGIUM

SAISON 2022-2023

RECETTES		DEPENSES	
Inscriptions	4723,50	Tél. / Internet	1205,00
Licences	12172,50	Poste	91,54
Contribution mise à jour outils informatique	876,80	Matériel bureau	418,84
Documents	493,50	Documents	400,00
Amendes rencontres	0,00	Déplacements	4070,27
Amendes résultats	239,50	Sélections, stage + dépl	7563,74
Amendes arbitres	0,00	Sélections, entraînements + dépl	101,69
Amendes manque arbitres	8438,00	Sélections, détection + dépl	386,02
Amendes divers	62,00	Interprovinces	1278,94
Amende clubs sans équipe jeunes	186,20	Moventis	5005,00
Amendes jeunes	315,80	Hébergeùent, gestion du site	120,84
Forfaits coupe + championnats	589,10	Location salle	250,00
Listes de forces	717,60	Assurance protection juridique	783,60
Compensation dépl. Arbitres	2191,69	Compensation dépl. Arbitres	2191,69
Frais administr changements calendrier	3135,60	Arbitres visionnements + dépl	572,44
Tournois sans autorisation	465,60	Arbitrage divers	241,03
Frais administratif tournois	124,00	Commission arbitrage jeunes	647,86
Vente maillots arbitres	80,00	Formation, cours, parrainage + dépl	2162,18
Pourcentage amende jeunes FVWB	420,00	Arbitrage coupes seniors	283,46
Return FVWB	9963,76	Arbitrages coupes J + finles Provincial	1752,94
Journée détection FVWB	1080,00	Détection FVWB location salle	30,00
Promouvoir le volley ball FVWB	7572,77	Remboursements administratifs	74,40
Frais administratif	1550,00	Frais administratif	69,25
		Stage sportif communal	0,00
		Province, réunions, AG AIF+Province	990,19
		Trophées	3481,20
		Divers remboursements clubs	103,50
		Divers	682,00
		Frais banque	45,00
		FVWB affiliations	138,00
RECETTES		DEPENSES	
		Remboursement saison 2021-2022	115,75
		Résultat exercice	20141,55
	55397,92		55397,92
Siège social: rue Général Leman 11 à 7350 HAININ			
Numéro d'entreprise: 0430.368.214-TVA: non assujetti- BNP-PARIBAS BE15 0014 2671 7830			
Site: https://WWW.achvb.be			

Le 06 septembre 2023

Monsieur le Président,

Nous soussignés, Jean-Pierre PAINDAVOINE, René DANGRIAUX, Christian DAUMERIE commissaires aux comptes, déclarons avoir vérifié par mails le contrôle des comptes de l'ACHVB pour la saison 2022-2023.

Nous certifions que les bilans et comptes de profits et pertes, tels qu'ils nous ont été présentés, sont exacts et correspondent en tous points aux pièces comptables présentées.

Nous tenons à souligner les efforts du Comité Provincial au respect des promesses de bonne gestion du budget provincial.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations les meilleures

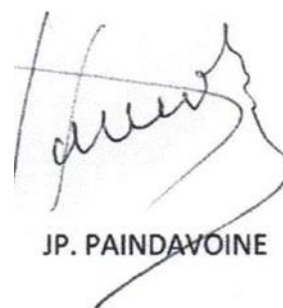
R. DANGRIAUX



C. DAUMERIE



JP. PAINDAVOINE



Proposition : Modification article 49

Motivation : éviter un trop grand nombre de descendants et une trop grand nombre de montants comme promis lors de l'AG du 26/05/2023

Article Existant :

Art. 49 : Montées et descentes

1. Montants :

1. Les équipes classées premières de leur série dans chacune des divisions provinciales sont les montants et accèdent à la division immédiatement supérieure. Cette montée est obligatoire.
2. L'équipe classée première en division I provinciale est sacrée championne de la province de Hainaut.

2. Descendants :

Les équipes classées dernières et avant-dernières de leur série dans chacune des divisions provinciales sont les descendants et sont relégués dans la division immédiatement inférieure.

3. Nombre de descendants en fonction de la nationale F.V.W.B. :

1. Le nombre de descendants par division provinciale est aussi fonction du nombre de descendants parmi les équipes hainuyères évoluant en division (et non série) nationale 3 F.V.W.B.

2. Le nombre de descendants par division (et non série) est déterminé par la formule:

$$D = N - 1 + (S \times 2)$$

Dans laquelle :

- D = nombre de descendants par division,
- N = nombre de descendants hainuyers de division nationale 3 F.V.W.B.,
- S = nombre de séries dans la division concernée.

3. Quelle que soit la valeur de D, cette valeur ne peut être inférieure à S multiplié par 2 (deux). De plus, la valeur de D ne pourra être inférieure au nombre de descendants résultant de l'[Art. 50. § 1.](#)

4. La valeur de D ne pourra jamais dépasser S x 4.

5. Les descendants supérieurs à S multiplié par 2 (deux) sont appelés descendants surnuméraires.

4. Barrages et tours finals :

1. La C.P.C.I. organisera, dans le mois qui suit la fin du championnat, les barrages et tours finals nécessaires à la formation correcte des séries.

2. Ces rencontres s'organiseront

- a. Pour les divisions où il existe 2 séries en match aller-retour se jouant en 3 sets gagnants.

- b. Pour les divisions où il existe 3 séries en 3 tournois se jouant en 3 sets gagnants.

c. L'ordre et les dates de ces matchs ou tournois seront établis par le responsable C.P.C.I., il paraîtra au plus tard le 25 octobre dans le B.O, sur le site et tout autre outil de communication.

Nouvel article

Art. 49 : Descentes et montées

1. Descendants :

Les descendants sont désignés chaque saison en fonction des séries existantes dans la division inférieure à celle considérée et en y ajoutant les descendants hainuyers de promotion - 1.

P1D, une série en P2D x 2 : $D = 2 +$ (Descendant de Promotion moins un)

P2D, 2 séries en P3D x 2 : $D = 2 +$ (Descendant de Promotion moins un)

P3D, si 2 ou 3 séries en P4D x 2 : $D = 4 +$ (Descendant de Promotion moins un)

P1M, une série en P2M x 2 : $D = 2 +$ (Descendant de Promotion moins un)

P2M, si 2 séries en P3M x 2 : $D = 2 +$ (Descendant de Promotion moins un)

si 3 séries en P3M x 2 : $D = 3 +$ (Descendant de Promotion moins un)

Attention ; le descendant de Promotion moins un, ne peut jamais être inférieur à 0.

Dans les séries incomplètes, les équipes Bye sont considérées comme descendantes (onzième et / ou douzième).

2. Montants :

1. Les équipes classées premières de leur série dans chacune des divisions provinciales sont les montants et accèdent à la division immédiatement supérieure. Cette montée est obligatoire.

2. L'équipe classée première en division I provinciale est sacrée championne de la province de Hainaut et monte en Promotion FVWB.

L'équipe classée deuxième en division I provinciale participe au tour des seconds de la FVWB, en cas de refus, le CA de l'ACHVB demande à l'équipe classée après et ainsi de suite.

3. Les équipes classées secondes (ou deuxièmes suivant grammaire) sont les montants prioritaires suivants dans l'ordre décidé par les matchs ou tournois de classement mais cette montée n'est pas obligatoire.

4. Si une place est encore disponible pour monter, elle est proposée au meilleur descendant dans l'ordre décidé par les matchs ou tournois de classement mais cette montée n'est pas obligatoire.

5. Si des places sont encore disponibles pour monter, elles sont proposées en alternance classement des équipes dans la division inférieure à la suite des tours finaux organisés si nécessaire, puis aux meilleurs descendants de cette division dans l'ordre décidé par les matchs ou tournois de classement mais cette montée n'est pas obligatoire. Le dernier descendant ne pourra en aucun cas être repêché.

12/09/2023
Pour le CA de l'ACHVB

Le responsable des Statuts

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Carlier', with a stylized flourish extending to the right.

Carlier Patrick



Association des Clubs Hainuyers de Volley-ball
ASBL affiliée à la Fédération de Volley Ball Wallonie Bruxelles
Président : Denis Van Bever GSM : 0471 341 367 email : president@achvb.be
Secrétaire : Blaise Pecheur : 0475 403 801 email : secretaire@achvb.be

Assemblée Générale du 20 octobre 2023

Procuration

Nous soussignés, Président et Secrétaire du club Matric. Ht.....	
Président : Nom :	Prénom :
Secrétaire : Nom :	Prénom :
donnons mandat à Nom :	Prénom :
N° de licence..... Club d'affiliation Matric.H.....	

Pour représenter valablement notre club lors de l'Assemblée Générale du 20 octobre 2023.
Notre représentant est mandaté pour prendre part à toutes les délibérations et votes prévus dans l'ordre du jour de ladite Assemblée Générale.

La présente procuration étant valable uniquement pour le temps de l'AG susmentionnée.

Bon pour pouvoir, les mandants s'engageant à cautionner les décisions prises par le mandataire

Fait à _____, le _____

Secrétaire :
Signature :

Président :
Signature :

Art. 2.8 du R.O.I. hainuyer :

"Si un club donne, pour le représenter à une A.G., procuration à un membre d'un autre club, il sera obligé de se faire représenter aux deux A.G. suivantes par un de ses propres membres (excepté Art. 2.5).

Toute infraction à cette règle est sanctionnée par la perte des voix et par l'application de l'amende prévue (Ab. 4)

Liste des clubs interdit de procuration pour AG du AG 20/10/2023 fait au 20230928							
Matricule	Club	juin-21	oct-21	mai-22	oct-22	mai-23	oct-23
1129	O.T.T.	Président	Membre 100796	Président	Pro VT Préruewez H932	Secrétaire	Sauf H1129
1208	Volley Farciennes	Membre 111900	Proc VCRN H1431	Président	Président	Pro Fleurus VC H5100	sauf H1208
1446	VC Fram.-Quaregnon	Proc Elouges H1702	Président	Président	Proc St Luc Mons H796	Président	Sauf H1446
1480	AVB Soignies	Secrétaire	Président	Président	ABSENT	Secrétaire	Sauf H1480
1564	JS Baudour	Secrétaire	Membre 104437	Secrétaire	Proc DCA St Ghislain H0733	secrétaire	Sauf H1564
1604	Don Bosco Tournai V.C.	Proc OTT H1129	Président	Président	Proc VCRt Nalimnes H1431	Président	Sauf H1604
1702	VBC Elouges	Secrétaire	Président	Secrétaire	Président	Pro DCA St Ghislain H733	Sauf H1702
5139	PVT Mouscron	Secrétaire	Président	Président	Président	Pro OTT H1129	Sauf H5139
5207	MVTG Erquelines	Absent	Président	Membre 108748	ABSENT	Président	Sauf H5207



Association des Clubs Hainuyers de Volley Ball

Affiliée à la fédération Volley Ball Wallonie Bruxelles

Association sans but lucratif

Bon de commande

Service des documents.

À adresser à Annick VIVIER, rue Général LEMAN, 11 à 7350 HAININ

Tél.: 065/782.198

E-mail : tresorerie@achvb.be

Bon n°

.....

Club : Matricule : Ht

Secrétaire : Nom Prénom :

Rue : n° CP Localité :

Document	Quantité	Prix unitaire	Total dû
Carnet feuilles de rotation		5,00 €	
		Total :	€

Frais de port		€
Bpack (selon modèle)		€
Frais divers supplémentaires		€
Total général	(réservé à la trésorerie)	€

Date / / 202...

Signature

Remarques :	Envoi postal :	OUI / NON
	A.G. de mai :	OUI / NON
	A.G. d'octobre :	OUI / NON
Commande reçue le : / / 202...		
Commande fournie le : / / 202...		
Facturation enregistrée le / / 202...		

Nimy le 30/08/2023

Bonjour à tous

Je soussigné Dangriaux René . Pose ma candidature pour être comme Commissaire au compte pour année future à la province du Hainaut , étant déjà Commissaire au compte depuis plus de 15ans je suis affilié à la FVWB n° de licence 101375 au club des pays des collines H5174 , je suis arbitre pour la FVWB et aussi depuis plus de 50ans dans le monde du Volley ball et membre de la CPA Hainaut

Rene Dangriaux

Mr Dangriaux Rene
Route d'ath 40b
7020 Nimy
GSM +32 477-22-18-95

----- Forwarded message -----

De : **Christian Daumerie**

Date: lun. 18 sept. 2023 à 20:13

Subject: Candidature commissaire aux comptes

To: <secretaire@achvb.be>, <president@achvb.be>,

Au CP du Hainaut,

Dans la continuation du travail fourni, je pose ma candidature pour ma réélection au poste de commissaire aux comptes.

Bàv,

Christian DAUMERIE

Lic 101369

0478/55.51.15